

Réf: Dossier 436054

Avis de constitution

SOCIETE « SUBLIME LAVAGE BIABOU »

Siège ABIDJAN, COMMUNE ABOBO, BIABOU, A
PROXIMITE DE L'EGLISE CATHOLIQUE, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 25/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUBLIME LAVAGE BIABOU »

Objet : -TRANSFERT D'ARGENT
- LAVAGE AUTOMOBILE

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COMMUNE ABOBO, BIABOU, A
PROXIMITE DE L'EGLISE CATHOLIQUE, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M DANHO MELAINE ROMARIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08816 du 27/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52427/GTCA/RC/2025 du 27/08/2025

